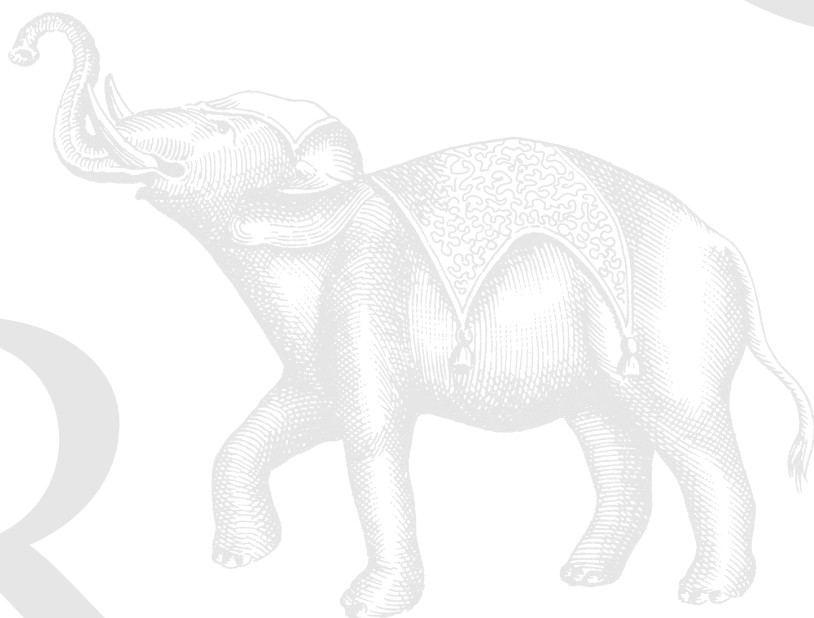


---

POLITIQUE  
ENVIRONNEMENTALE



# Introduction

---

Chez Michel Reybier Hospitality, nous reconnaissons l'importance vitale d'un développement durable, notamment dans le secteur de l'hôtellerie. Nous nous engageons à intégrer des pratiques durables dans nos opérations, à participer à la préservation de la planète et à soutenir les communautés avec lesquelles nous opérons. Cette politique environnementale décrit nos valeurs fondamentales, nos engagements et nos principes directeurs, alors que nous nous efforçons de créer un groupe hôtelier durable et responsable tout au long de notre chaîne de valeur.

Le groupe MRH s'engage à respecter toutes les lois, réglementations et normes applicables dans le cadre de ses activités, comprenant celles en matière de santé, de sécurité et d'environnement, dans les pays où il s'approvisionne, opère et fournit des services.

## DOMAINES CONCERNÉS

Afin de diminuer notre empreinte environnementale et les risques associés, nous concentrons nos efforts sur les domaines suivants :

### Énergie et eau

- Optimiser l'utilisation des systèmes de chauffage et de refroidissement :  
*Building Management System.*
- Contrôler et optimiser notre consommation d'eau et d'énergie.
- Réduire au minimum nos émissions de carbone.
- Fournir aux clients et aux collaborateurs des informations sur les pratiques d'économie d'énergie et d'eau dans les chambres et back-offices.
- Offrir aux hôtes la possibilité de choisir la fréquence de changement des linges.
- Utiliser de l'eau non potable pour l'arrosage extérieur dans certains hôtels.



### **Gestion des déchets**

- Mettre en place le 3R's program : Réduire, Réutiliser, Recycler.
- Installer de poubelles de recyclage facilement accessibles dans les back-offices, ainsi que des instructions claires sur l'élimination correcte des déchets.
- Supprimer le plastique à usage unique grâce à des alternatives écologiques pour les emballages des amenities.
- Minimiser le gaspillage alimentaire.
- Collaborer avec des entreprises de gestion des déchets et les fournisseurs pour promouvoir des pratiques responsables en matière d'élimination et de recyclage des déchets.
- Collaborer avec des ONG pour la collecte de savons entamés : *Clean The World, SapoCycle*.

### **Transports et mobilité**

- Faciliter l'utilisation d'options de transport respectueuses de l'environnement pour les clients : *voiture électrique, vélo etc.*
- Intégrer un plan de mobilité durable pour les employés.

### **Achats**

- Faire signer un « Code de conduite » éthique et environnemental pour les fournisseurs.
- Donner la priorité aux fournisseurs qui s'engagent à respecter des pratiques durables, notamment des méthodes de production respectueuses de l'environnement et des normes de travail équitables.
- Privilégier l'approvisionnement local et les produits biologiques pour réduire les émissions dues au transport et la pollution des terres.
- Encourager les fournisseurs à réduire les déchets d'emballage et à utiliser des matériaux recyclables ou biodégradables.
- Proposer une alimentation saine et durable aux clients et aux employés.
- Utiliser des matériaux moins polluants et moins chimiques pour l'entretien ménager et les projets de rénovation ou de construction.



## MANAGEMENT

- Mettre à disposition des programmes de formation et des ressources pour sensibiliser les employés aux pratiques durables.
- Encourager la participation des employés à des activités bénévoles et à des initiatives communautaires.
- S'engager avec les communautés locales et collaborer à des projets visant à relever des défis environnementaux et sociaux communs.
- Contrôler et rendre compte des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable.
- Effectuer des audits périodiques pour garantir de la conformité environnementale.
- Améliorer continuellement nos pratiques en matière de développement durable.

## GOUVERNANCE

La Politique Environnementale de MRH est une composante de notre engagement envers l'Environnement. Le Business Council Environment (BCE) conseille et guide le groupe sur nos programmes environnementaux. Le programme est supervisé par Stéphane Fabregoul, Chief Operating Officer, composé de leaders de différents hôtels et de différents départements.

Cette Politique Environnementale est examinée et, si nécessaire, mise à jour annuellement. Elle doit être lue conjointement avec les documents suivants :

- Charte Environnementale MRH
- Code de Conduite des Fournisseurs MRH

**MRH a approuvé cette déclaration le 15/01/2024.**

